

## **Vol spécial**

Je reviens une fois encore sur le sort réservé aux requérants d'asile dans notre beau Canton de Vaud.

Je me répète? Je radote?

Je continuerai à radoter de la sorte tant que notre gouvernement s'abaissera à appliquer dans ce domaine des règles inhumaines et honteuses.

A la fin mars, je recevais un courrier du Collectif R, évoquant "les violences extrêmes infligées (aux requérants) de manière croissante par les autorités". Il expliquait: "La répression s'est gravement accentuée et la machine tourne désormais à plein à tous les échelons puisque les autorités cantonales vaudoises exécutent de manière guerrière et de plus en plus inflexible les déportations de femmes, d'hommes, d'enfants et de familles entières, décidées par le Secrétariat d'Etat au Migrations". Il constatait que, face à ce rouleau compresseur, les bénévoles du collectif étaient "temporairement assommés". Une amie, fortement engagée dans ce domaine, me confirmait son découragement, et son dégoût face au sadisme de certains fonctionnaires chargés de traiter les dossiers des réfugiés.

Ce matin, un autre message me parvient, annonçant un "vol spécial" à destination du Soudan: "Les autorités du canton de Vaud ont prévu de forcer à monter dans ce vol, en l'attachant et en l'entravant, un jeune homme qui vit en Suisse depuis 6 ans et qui a plusieurs fois exprimé qu'il serait considéré là-bas comme un opposant au régime".

Ces retours forcés sont de plus en plus fréquents. S'ils sont peut-être suggérés par d'obscurs ronds de cuir, ils sont ordonnés et cautionnés par nos plus hautes autorités.

Nous avons donc d'un côté le Conseil d'Etat vaudois. Ce n'est pas une entité abstraite, non. Il est composé de femmes et d'hommes qui ont un cœur, un cerveau, un nom. C'est l'exécutif du Canton, qui à ce titre assume ses responsabilités.

Au milieu, dans ce cas précis, se trouve un jeune homme à qui la régularisation de sa situation a été refusée (bien que toutes les conditions aient été remplies), et qui est aujourd'hui en détention.

Selon Amnesty International, il va évidemment être torturé à son arrivée dans son pays.

De l'autre côté se trouvent les autorités soudanaises, avec à leur tête le doux président Omar el Bechir. A la tête du pays depuis 1989, accusé par la Cour Pénale Internationale de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide pendant la guerre du Darfour, ce militaire est le premier chef d'état en exercice contre qui un mandat d'arrêt international a été lancé. Un dictateur aux mains dégoulinantes de sang, recherché par cent polices, à qui nos élus vont offrir un innocent.

Nos élus? Elles et ils auraient bien sûr le pouvoir d'empêcher l'horreur. Muettes, muets, complices, ils se nomment Cesla Amarelle, Nuria Gorrite, Béatrice Métraux, Jacqueline de Quattro, Pascal Broulis, Philippe Leuba et Pierre-Yves Maillard.

Michel Bühler